



Commune de
1609 Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 15 décembre 2020 à 20h15
à la salle polyvalente à Saint-Martin**

Tractanda :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 30 juin 2020**
- 2. Modification des statuts de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour la réalisation d'une adduction d'eau collective (AVGG)**
 - 2.1 Présentation et approbation
- 3. Modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye, Veveyse-Oron-Glâne (VOG)**
 - 3.1 Présentation et approbation
- 4. Modification des statuts du Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne-Veveyse (SLPP-GV)**
 - 4.1 Présentation et approbation
- 5. Budgets 2021**
 - 5.1 Budget de fonctionnement**
 - Rapport de la commission financière et approbation
 - 5.2 Budget d'investissements**
 1. Remplacement des jeux existants : école et village
 2. Acquisition d'un véhicule pour la voirie
 3. Acquisition d'une remorque pour la voirie
 4. Réfection de la route Le Jordil – La Rougève
 5. Ancienne école de Besencens : remplacement des fenêtres appartement 1^{er} étage
 6. Crédit d'étude : réfection des infrastructures du quartier Champ Riond
 7. Crédit d'étude : centrale de chauffe
 - Rapport de la commission financière et approbation
- 6. Divers**

Les documents soumis à approbation ne seront pas lus en assemblée. Ils sont à disposition à l'administration communale durant les heures d'ouverture, ou sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

L'assemblée sera organisée dans le respect des règles sanitaires liées au Covid-19, soit : masque obligatoire, respect de la distance interpersonnelle et désinfection des mains.

Le Conseil communal

